

Le fertois

JOURNAL MUNICIPAL DE LA FERTÉ-SOUS-JOUARRE

N°31 - JUILLET - AOÛT 2004

www.la-ferte-sous-jouarre.fr



Été

L'été arrive. Hier synonyme de vacances, de fête, et de bien être, il est aujourd'hui depuis le drame de la canicule de l'été 2003, également porteur d'inquiétudes.

Avec le CCAS, le médecin chef de l'Hôpital intercommunal de Jouarre, les professionnels de la santé, les aides ménagères, la Police municipale, nous nous mobilisons dans l'éventualité d'un nouvel accident climatique. Signalons aussi, que la salle des associations où se retrouvent régulièrement nos amis retraités a été climatisée pour offrir un espace rafraîchi. En bords de Marne, ce seront des tourniquets d'arrosage qui permettront aux petits et aux grands des se détendre et de "jouer à l'eau".

Enfin, juillet est fertile en événements. Le 14 juillet, bien sûr, avec le traditionnel feu d'artifice en bords de Marne, le 27 juillet, avec la commémoration du 90^e anniversaire de la Bataille de la Marne, avec un hommage particulier aux soldats britanniques morts sur le front. Monsieur l'ambassadeur de Grande-Bretagne nous fait l'honneur d'être présent, avec Monsieur le préfet de Seine-et-Marne et monsieur le Président du Conseil Général.

Pendant ces deux mois d'été, des activités variées, culturelles, sportives, ludiques sont proposées aux plus jeunes par l'Amicale Laïque, Sports Loisirs Pour Tous ou le Service Jeunesse de la Mairie. Le guide ci-joint vous donnera les renseignements utiles pour préparer de bons souvenirs de vacances à La Ferté-sous-Jouarre.

Je vous souhaite à toutes et à tous un bon été.

Marie Richard
Maire de La Ferté-sous-Jouarre
Vice-présidente
de la Région Ile-de-France

Canicule : Solidarité et précaution



La canicule du mois d'août dernier a conduit à la mise en place d'un "plan canicule" afin d'éviter la catastrophe de 2003.

Pour assurer le meilleur suivi et la meilleure prévention des risques, la Mairie procède au recensement des personnes fragiles. Ce recensement permettra aux autorités sanitaires d'intervenir avec la meilleure efficacité en cas de besoin.

►► P4

Inauguration du Parc Champêtre du Limon

Créé à la suite de nombreuses réunions et une grande concertation avec les habitants du Limon, le Parc Champêtre a été inauguré le 19 juin dernier, à l'occasion de la fête foraine organisée par l'association "Les hameaux fertois s'animent". Malgré un temps incertain vous étiez nombreux à être présents.

Le Parc Champêtre est une réalisation de la commune en partenariat avec l'Agence Régionale des Espaces Verts qui a financé à hauteur de 25.000 euros. Le Conseil Général a financé aussi cette réalisation à hauteur de 26.000 euros. Son président Vincent Eblé était représenté par Francis Elu, vice-président. Pierre Rigault, conseiller général du canton de La Ferté-sous-Jouarre était aussi présent.

Marie Richard, après avoir rappelé les différentes étapes de la réalisation de ce parc, a remercié tous ceux qui ont participé à sa réalisation. Elle a rappelé que cet espace évolue progressivement pour tenir compte des remarques des riverains et des pratiquants sportifs.

Aujourd'hui le parc connaît un franc succès et, tel qu'il a été conçu par Anne

Delorme, l'architecte de cet espace, il permet aussi d'accueillir la fête foraine,

comme cela a été le cas pendant ce week-end des 19 et 20 juin.



Francis Elu, vice-président du Conseil Général et Pierre Rigault, Conseiller Général ont participé à l'inauguration en compagnie de Marie Richard.

ETAT CIVIL

Ils sont venus au monde

06.05.2004 BELLETERRE Ethân, Pierre, Henri
07.05.2004 WIAME Nina, Charlotte, Lila
10.05.2004 NATHIE Karline
15.05.2004 POINTEAU Axel, Frédéric, Gérard
19.05.2004 WEINBORN Enzo, Jean-Philippe
23.05.2004 THOMINOT Eve, Rachel
19.05.2004 GIRARD Samuel, Philippe, Didier
28.05.2004 ARRASSE Guillaume, Jean-Paul, Jhonny
06.06.2004 LAURET Mahé, Bernard, Claudy

Ils se sont mariés

29/05/2004 DERIEMACKER Bruno, Pascal et BOYER Séverine, Béatrice
12/06/2004 ALBARRACIN Didier, Jean et BIENFAIT Muriel, Jacqueline, Gilberte

Ils nous ont quittés

10.04.1915-04.06.2004 LAURENT div. BRUNET Raymond, Clémence décédée à La Ferté-sous-Jourarre
29.08.1908-10.06.2004 CAPELLE Vve. FAURIE Irène, Rosaline décédée à La Ferté-sous-Jourarre
23.04.1921-12.06.2004 TRELLU Yves, Marie, Baptiste décédée à La Ferté-sous-Jourarre
02.08.1935-08.05.2004 DOMISSE Vve. LECLE-RE Rose, Solange décédée à Meaux (77)
16.01.1933-18.05.2004 SCHNEUWLY Bernard décédé à Pontault-Combault (77)

En Bref

Pharmacies de garde les lundis

5 juillet : Pharmacie Ede
12 juillet : Pharmacie Touze Chiron
19 juillet : Pharmacie Ede
26 juillet : Pharmacie Busch
2 août : Pharmacie Ede
9 août : Pharmacie Busch
16 août : Pharmacie Touze Chiron
23 août : Pharmacie Busch
30 août : Pharmacie Touze Chiron
Les pharmacies qui sont de garde le lundi restent ouvertes jusqu'à 20h toute la semaine.
La Pharmacie Lemoine reste ouverte tous les lundis après-midi jusqu'à 19h.

Fermatures

Du 27 juin au 19 juillet : Pharmacie Busch
Du 8 août au 30 août : Pharmacie Ede
Du 18 juillet au 9 août : Pharmacie Touze Chiron

Gardes des dimanches à Meaux

4 juillet : Pharmacie Huot / Sum
11 juillet : Pharmacie Corman
14 juillet : Pharmacie Saint Nicolas
18 juillet : Pharmacie Annarumma
25 juillet : Pharmacie Pierre
1er août : Pharmacie Lusurier
8 août : Pharmacie Couvreur
15 août : Pharmacie Saint Nicolas
22 août : Pharmacie Monnet Charby
29 août : Pharmacie Thenault
En dehors des heures d'ouverture, appeler le commissariat de Meaux (01 60 23 32 17) qui vous indiquera la pharmacie de garde.

Combien ça coûte ?

Le dernier numéro du Fertois était accompagné d'un supplément, consacré au rapport de mandat de la municipalité. Rapport utile et nécessaire. Utile pour donner la dimension du travail accompli. Nécessaire pour fournir des éléments concrets au débat démocratique, mesurer ce qui reste à faire, appuyer la réflexion.
Ce supplément, tiré au même nombre d'exemplaires que Le Fertois, a coûté 5.000 euros, soit 1 euro l'exemplaire.

La Ferté, ville attractive

Quoiqu'en disent certains, La Ferté-sous-Jourarre ne se vide pas, au contraire. Les statistiques de Seine-et-Marne Développement (Agence économique du département) pour le dernier trimestre 2003 viennent d'être communiquées à la Mairie. Elles font état de 14 créations d'entreprises pour deux fermetures.

Pan ! Sur les doigts.

Dans l'article consacré à la bataille de la Marne du dernier numéro du Fertois nous écrivions que "l'état-major allemand et les troupes s'installent au château de Condé". Vous avez été quelques-uns à remarquer l'erreur et à nous l'avoir sympathiquement signalée. A l'emplacement actuel de l'école du Pâis de Condé se trouvait à l'époque le château de Lagny, qui a été détruit. Quant au château de Condé, il appartient maintenant à la Gendarmerie. Il a été construit en 1829 par un fabricant meulier, Simon-Delice GUEUVIN.

Jumelage

Un tableau pour Zuffenhausen



M. Wolfgang Meyle, maire de Zuffenhausen a accroché dans son bureau le tableau offert par la ville de La Ferté-sous-Jourarre.

La ville de La Ferté-sous-Jourarre a honoré Zuffenhausen avec un tableau de Zet Michell, représentant une scène de marché devant l'hôtel de ville. L'artiste, informée préalablement, a apprécié le geste.

Ce cadeau à notre ville jumelle marque l'amitié entre les deux communes. Il a été offert à l'occasion de la commémoration des 800 ans de la ville. Le Fertois numéro 29 du mois de mai s'en faisait l'écho.

Pourtant, depuis, un ancien élu cherche à faire scandale avec ce tableau par voie de presse, par tracts interposés et même en saisissant la Préfet.

Y a-t-il une affaire du tableau ? Le tableau offert à Zuffenhausen est-il l'affaire la plus urgente et la plus importante de La Ferté-sous-Jourarre ?

Sans doute pas. Ce tableau a été offert à l'occasion d'une cérémonie officielle, à

laquelle participaient des élus de La Ferté et les membres du bureau du Comité de Jumelage, donc de manière tout à fait publique. Les fertois en ont été informés par le bulletin municipal. Cette action publique est transparente et sans aucune dissimulation.

C'était une marque d'amitié qui a valorisé une artiste fertoise, resserré les liens entre deux peuples, commémoré un événement important.

Oui, mais... le conseil municipal n'a pas été saisi de l'aliénation de ce bien du patrimoine communal. Certes. Les "aliénations", gros mot qui veut dire simplement que le conseil municipal constate et décide que tel ou tel bien ne fait plus partie des biens de la commune, sont présentées au conseil municipal en une fois et cette année cela se passait au conseil du 29 juin.

Journée nationale du patrimoine de pays

Cette année le thème de la journée nationale du patrimoine de pays était la pierre. La pierre, à La Ferté, on connaît. Capitale mondiale de la pierre meulière, c'est autour de celle-ci que nous avons organisé cette journée du patrimoine.

Des expositions, des animations, des dégustations-vente de produits locaux, des balades et découvertes étaient organisées le dimanche 20 juin. Plus de 300 personnes ont visité l'exposition sur l'industrie de la pierre meulière. M. Benoît

Nouveau receveur

Après de nombreuses années à la perception de La Ferté-sous-Jourarre, M. Cantegril passe le relais. Il sera remplacé dans ses fonctions par madame Van-Landeghem.

Affichage sur la Mairie

Une bannière syndicale, pour la défense du service public d'EDF-GDF, a été apposée sur la Mairie pendant quelques jours, en même temps que des affiches pour la journée du patrimoine de pays. Certains fertois ont manifesté auprès du Maire leur désapprobation "que la Mairie devienne un gigantesque panneau d'affichage". Concernant EDF-GDF, les élus de la majorité soutiennent la demande des employés de ces entreprises publiques. Nous avons déjà eu à déplorer la fermeture du centre EDF à La Ferté. Aujourd'hui ce sont les permanences d'accueil du public qui sont aussi menacées. L'exigence de service public, c'est un service de proximité. C'est aussi cela que nous voulons défendre.

Elagage des arbres

La taille douce en rideau des arbres d'alignement a été faite pendant le mois de juin. Parce que cette taille est tardive, elle est faite de manière à préserver au maximum le feuillage des arbres. Pourquoi une taille tardive cette année ? Simplement du fait des nouvelles règles d'attribution des marchés, suite à un premier appel d'offres infructueux.

Elles partent à la retraite

Mme Najar, institutrice à l'école du Dr Brau et Mme Lefranc de l'école Duburcq ont pris leur retraite. Elles ont fêté ensemble leur départ le 24 juin à l'Amicale Laïque en présence de nombreux amis.

Photos du Comité de Jumelage

Le Comité de Jumelage cherche les photos qui lui permettraient de retracer les différentes étapes du Comité, de sa création à nos jours. Photos d'événements et de personnes qui en ont été les acteurs sont les bienvenus. Elles permettront d'illustrer le site Internet du Comité qui est en cours de création.

Après copie ces photos ou documents seront rendus à leur propriétaire.

Déposez vos documents ou photos au "Point Rencontre", au Centre d'Art de l'Antienne Synagogue boulevard de Turenne à l'attention de Claude Pottin ou Marcel Fourrey.

63 fertois à la Fleckenfest

Cette année, c'était le tour des fertois d'aller à Zuffenhausen à l'occasion de la Fleckenfest, c'est-à-dire la fête de la ville. C'est maintenant la tradition de recevoir une année et d'être reçus l'autre année. 2004 était une année particulière puisqu'on fête la 30^e édition de la Fleckenfest.

La Fleckenfest est une fête très populaire avec des animations, les spectacles des écoles, des associations, des bénévoles mais aussi de la restauration et des exposants.

Le village français a accueilli des commerçants fertois qui y ont exposé et vendu les produits du terroir.

Organisé par le Comité de Jumelage, la visite des fertois à Zuffenhausen était aussi accompagnée par la présence de plusieurs élus.

Bourdon a fait une démonstration avec un petit moulin portatif qui lui a permis de moudre du grain et des démonstrations de cuisson ont aussi eu lieu. Une dégustation de pain fait avec de la farine de meule en pierre a été organisée.

Cette journée du patrimoine de pays a permis de retrouver des savoirs-faire ancestraux et a été un trait d'union avec une histoire locale encore récente et qui a profondément marqué La Ferté-sous-Jourarre.



Transports

"Plus de trains"

Le GUT relaie la demande des fertois

Le Groupement des Usagers des Transports de Seine-et-Marne (GUT 77) a tenu son assemblée générale annuelle à La Ferté-sous-Jourarre le 3 juin dernier. Le GUT est une association de défense des usagers des transports collectifs qui privilégie le dialogue avec les directions des différents organismes (SNCF, RATP, autocaristes, Réseau Ferré de France et le Syndicat des transports de l'Ile-de-France).

En amont de cette assemblée générale le GUT avait fait une enquête à la gare de La Ferté le 15 avril dernier. Cette enquête portait à la fois sur les conditions d'accueil des usagers à la gare SNCF et à la gare routière, sur les dessertes, sur les éléments de sécurité mais aussi sur les souhaits exprimés par les usagers.

Si la propreté de la gare et l'amabilité des agents de La Ferté-sous-Jourarre sont des éléments mis en avant par le GUT, une pétition pour une meilleure desserte et davantage de confort dans les trains a recueilli 400 signatures.

Il ressort aussi de cette enquête la forte demande d'arrêts supplémentaires à La

Ferté, en particulier les trains directs Paris - Château-Thierry du soir. L'ensemble de ces éléments correspondent également aux souhaits exprimés par la municipalité dans les différentes instances de concertation et vont dans le sens des demandes des fertois.

L'assemblée générale a aussi été l'occasion d'un débat au fond avec les représentants de la SNCF, de Marne-et-Morin et de diverses administrations qui avaient répondu à l'invitation du GUT.

Une assemblée générale riche, en prise directe avec les préoccupations des fertois, d'une association qui est un interlocuteur sérieux des pouvoirs publics et un représentant efficace des usagers.



Commémorations du 27 juillet

Commémorations du 90^e anniversaire de la bataille de la Marne



Monument du Mémorial britannique

Nous vous l'indiquions dans le numéro 29 du Fertois du mois de mai, le mois de juillet sera un moment fort de la commémoration du 90^e anniversaire de la bataille de la Marne. Le programme encarté dans ce numéro vous présente l'ensemble des événements prévus à la Ferté pendant toute la période de commémoration.

Les expositions des travaux des élèves des écoles ont eu lieu courant juin. La nouvelle exposition qui va durer du 3 juillet au 26 septembre comporte 14 oeuvres de 14 artistes qui ont travaillé sur le thème "Batailles", spécialement créées à l'occasion de cette commémoration.

A la fin du mois la journée du mardi 27 juillet sera dédiée à la mémoire des

3888 soldats britanniques morts sur le territoire de La Ferté-sous-Jouarre. Des parcours historiques vous sont proposés pour mieux appréhender cette période, des cérémonies officielles auront lieu au Mémorial britannique en présence de son excellence Sir John Holmes, Ambassadeur de Grande-Bretagne et de M. Jacques Barthélémy, préfet de Seine-et-Marne. Le rond-point face au mémorial prendra alors officiellement le nom de Rond-point lieutenant James Clongwoog-Thomson, premier soldat britannique mort sur le territoire de La Ferté.

Le soir vous êtes invités à 20h au Théâtre municipal pour le spectacle "Paroles de poilus" joué par la Compagnie des Pygmalions.

Attention à la circulation et au stationnement

Pendant quelques heures la circulation et le stationnement à La Ferté-sous-Jouarre seront perturbés à l'occasion des commémorations du 90^e anniversaire de la Bataille de la Marne. Riverains, prenez vos précautions.

De 13h à 17h

La circulation et le stationnement sont interdits

- ▶ rue du Port-aux-Meules (entre la rue de l'Abreuvoir et la rue Guillemot)
- ▶ rue Gustave-Michon (entre la rue du Port-aux-Meules et le Quai des Anglais)
- ▶ Quai des Anglais (entre la rue du Faubourg et la rue de l'Abreuvoir)
- ▶ rue de la Marne (entre la rue du Port-aux-Meules et le Quai des Anglais)
- ▶ rue Guillemot (entre le Quai des

Anglais et la rue du Port-aux-Meules)

De 16h à 18h

La circulation et le stationnement sont interdits

- ▶ rue des Carreaux (entre la rue de Condé et le Quai des Anglais)
- ▶ Quai des Anglais (entre la rue des Carreaux et la rue Fizeau)
- ▶ rue Fizeau (entre le Quai des Anglais et l'avenue F. Roosevelt)
- ▶ rue de l'Île-Caquot (entre l'avenue F. Roosevelt et la rue Fizeau)

De 15h à 18h

La circulation et le stationnement sont interdits dans le boulevard Georges Clemenceau (entre la rue Jean-Jaurès et la place des Anciens Combattants).

Ils sont champions

Après l'excellente année du vélo, voici le billard et le karate ... le mois de mai a été le mois des médailles pour les clubs fertois.

Champion de France de Billard

Bernard Villiers, du Billard Club Fertois, a remporté pendant le week-end du 16 mai le championnat de France master à la bande. Il est ainsi devenu le numéro un français dans cette discipline.

En 2003 Bernard Villiers avait été remplaçant aux championnats du monde et

avait participé également à deux championnats d'Europe en Belgique et en Espagne.

Coupe de France Shukokai

La veille, le 15 mai, ce sont les karatekas qui se sont illustrés à la Coupe de France de Shukokai en remportant trois premières places, deux secondes places et une troisième place au podium.

En minimes c'est Morgan Lopes qui s'illustre à la première place, talonné par Maximilien Métayer à la seconde.

En cadets Waren Herman obtient une troisième place en Kumité de moins de 75 kilos et Thomas Fulchiron la seconde place en Kumité de moins de 55 kg.

En seniors, Philip Murgatroyd monte sur la troisième place du podium. Enfin Thérèse Capela remporte deux premières places en seniors féminines, l'une en kata l'autre en Kumité Open.

Les médailles récompensant leurs exploits leur ont été remises lors d'une cérémonie en Mairie en présence de Marie Richard, maire de La Ferté et vice-présidents aux sports à la Région Ile-de-France.



Travaux d'élèves sur la Grande Guerre

C'est le 5 juin dernier qu'a eu lieu le vernissage de l'exposition des travaux d'élèves sur le thème de la Grande Guerre en présence de Marie Richard, maire et de M. Alain Roussel, inspecteur de l'Éducation nationale. Installée dans le Centre d'art de l'ancienne Synagogue, l'exposition est restée ouverte au public jusqu'au 20 juin.

Les écoles maternelles de la Pièce-aux-Ecus et Dr Brau, l'école de Saâcy-sur-Marne et les élèves de 3^e du collège Sainte-Céline ont travaillé sur différentes thématiques : la vie quotidienne en 14-18, les impressions d'enfants, les

correspondances et les échanges épistolaires, les monuments aux morts avec leurs symboles et les commémorations.



Les enfants de la classe de Mme Billard chantent La Madelon

Fête de la Musique

Le temps ne faisait pas la fête, mais la fête a eu lieu. Si on regrette une annulation sur le podium non couvert du Jardin de l'Île, le skate en nocturne et la scène rock ont connu un franc succès. L'animation musicale de la soirée était assurée par blazcooky (punkoldschool), jet sex (punkrock) et kobayes (metal). Dans l'après-midi la classe variétés de l'École de Musique et le groupe Patchwork se sont produits au kiosque. Un camion itinérant animait le centre ville, le Théâtre puis le parking du Shopi où il a connu son meilleur succès.



Bords de Marne L'espace naturel sensible



Les bords de Marne sont un espace naturel sensible et qui est maintenant protégé. Des travaux sont en cours en ce moment sur l'Île Cartier pour la protection des berges. Des berges qui, soumises au courant de la Marne, s'érodent rapidement.

L'Île Cartier est désormais un espace protégé. Si une reconstitution végétale a déjà eu lieu, en particulier par la plantation d'arbres, les travaux actuels sont destinés à assurer la protection des berges.

M. Latte, l'ingénieur en charge de ces travaux, a présenté l'ensemble de l'opération lors du conseil municipal du 29 juin. Ils se déroulent en trois phases dont la première est en cours, les deux suivantes se dérouleront en 2005 et 2006. Pour cette première phase les travaux de consolidation ont privilégié les matériaux naturels et sont destinés à permettre le développement végétal.

En 2005 les travaux concerneront les berges du côté de la halte fluviale et enfin en 2006 seront effectués les aménagements paysagers. Le Fertois reviendra sur cette opération à chaque phase.

Médaille de la ville

A l'occasion de la journée du patrimoine de pays, Mme Marie Richard, maire de La Ferté-sous-Jouarre, a remis à M. Michel Bayart la médaille de la ville. Michel Bayart est à l'origine de la Fête du Pain dans notre ville, une fête qui a connu un grand succès à chacune des sept éditions et à laquelle ont participé encore cette année cinq cents enfants. Cette distinction est la reconnaissance du dévouement, de la passion et du travail accompli au profit de tous.

100 ans



La ville de La Ferté-sous-Jouarre compte une centenaire de plus, Mme Hélène Paillard. C'est le 28 mai dernier que le Maire et les élus ont participé à son anniversaire, organisé par la maison de retraite de La Ferté où elle est résidente. A cette occasion, la Mairie a offert à Mme Paillard un cadeau accompagné d'un magnifique bouquet de fleurs.

Bricolage et jardinage

Les travaux de bricolage et de jardinage qui sont bruyants (tondeuses, perceuses, tronçonneuses, scies mécaniques...) sont autorisés uniquement aux périodes suivantes :

- de 7h à 20h du lundi au vendredi (sauf jours fériés)
- le samedi de 9h à midi et de 15h à 19h30
- les dimanches et jours fériés de 10h à midi

Pour votre tranquillité et celle de vos voisins, respectez scrupuleusement ces horaires.

CALENDRIER

Du 1^{er} au 30 juillet : Centres de Loisirs d'été organisés par l'Amicale Laïque et Sports Loisirs pour Tous

27 juillet : Course nocturne organisée par la Pédales Fertoise - Prix de la municipalité

4 juillet : Cinéma au Théâtre municipal

14 juillet : Défilé et feu d'artifice

27 juillet : 90^{ème} anniversaire de la Bataille de la Marne

31 juillet de 9H à 12H et de 14H à 16H : Don du sang au théâtre municipal

1^{er} août : Commémoration A.Duburcq organisé par la Ville et l'Amicale Laïque

1^{er} août : Cinéma au théâtre municipal

Du 2 août au 1^{er} septembre : Centres de loisirs d'été organisés par l'Amicale Laïque et Sports Loisirs pour Tous
29 août : Fête de la libération sur la place des anciens combattants

Vente aux enchères "sportive"

au profit de l'Institut Curie et de l'association AIDERA

Dimanche 4 juillet à 14H30 à la Mairie de La Ferté-sous-Jouarre (exposition publique de 10h à 14h30)

Organisée par le SCP Patrick Bernard - Nicolas Bardin

Exceptionnelle vente sur le thème des trois grandes manifestations sportives de l'été : Championnat d'Europe de Football, Tour de France Cyclisme, Jeux Olympiques !

Le profit de la vente sera reversé à l'Institut Curie pour la recherche sur le cancer et l'association A.I.D.E.R.A. en faveur des enfants autistes.

Pour plus d'informations : SCP Patrick BERNARD - Nicolas BARDIN

Tél. 01.60.22.74.96

Site Internet pour consulter le catalogue : <http://perso.wanadoo.fr/scp.bernard-bardin/>

Université d'été de l'association PRISME

PRISME est une association pour la promotion des initiatives sociales en milieu éducatif et regroupe des professionnels de l'action éducative, praticiens ou chercheurs, du monde éducatif, des administrations d'Etat, des collectivités locales, des associations d'élus et de formateurs, des éditeurs ou des militants du progrès social. Elle est animée par Jean Roucou, fertois qui en assure la présidence.

Créée en 1983 l'association a accompagné et parfois suscité la réflexion sur l'éducation, des projets éducatifs locaux aux concepts de formation tout au long de la vie.

L'université d'été qui se déroule du 7 au 9 juillet à La Ferté-sous-Jouarre a pour thème principal l'éducation à la démocratie.

Vous trouverez sur le site Internet <http://www.prisme-asso.org> les informations, documentation et formulaires d'inscription.

Canicule : faites-vous recenser en Mairie

Il n'est pas certain que nous connaîtrons une nouvelle canicule de l'ampleur de celle de l'an dernier, mais cela reste possible.

Dans ce cas, certaines personnes présentent des fragilités qui peuvent être dangereuses pour leur vie si certaines précautions ne sont pas prises. Ce sont bien sûr les personnes âgées, mais pas seulement.

Les personnes fragiles

Le grand âge est un des risques majeurs ainsi que la perte d'autonomie, c'est-à-dire les personnes qui sont confinées au lit ou dans un fauteuil ou dont l'état de santé les empêche d'être capables d'adapter leur comportement à la chaleur. Les personnes qui souffrent de certaines maladies, comme Parkinson ou Alzheimer, les maladies cardiovasculaires ou les séquelles d'un accident vasculaire cérébral doivent aussi être particulièrement surveillées en cas de canicule.

Parmi les autres éléments de fragilité on note aussi l'obésité ou, à l'opposé, la dénutrition ainsi que certains médicaments (si vous êtes sous traitement, renseignez-vous auprès de votre médecin). Enfin, les conditions d'habitat peuvent être un élément

aggravant dans des logements mal adaptés à la chaleur, les appartements en dernier étage et l'absence d'un endroit frais ou climatisé accessible.

Recensez, faites-vous recenser en Mairie

La Mairie recense les personnes qui peuvent être considérées fragiles comme décrit ci-dessus. Ce recensement est destiné à permettre la mise en place d'une coordination des actions publiques et des secours en cas de besoin.

Vous faites partie de la description ci-dessus ? Vous avez dans votre entourage une personne qui peut y correspondre ? Appelez les services de la Mairie en charge de ce recensement, au CCAS (centre communal d'action sociale) au 01.60.22.63.73 en indiquant le plus précisément possible la nature de la fragilité. Si vous partez en congés et qu'une personne de votre entourage, présentant des caractéristiques de fragilités, doit rester seule, informez-en le CCAS.

Si vous avez des doutes sur le besoin de vous faire ainsi recenser ou de faire connaître un parent, un ami, demandez conseil à votre médecin qui saura vous orienter.

Des lieux frais

La municipalité réserve également les lieux publics frais qui pourraient, en cas de besoin, être mis à disposition des autorités sanitaires pour faire face à une vague de chaleur.

C'est aussi pour rendre plus facile le passage des périodes de grandes chaleurs à nos anciens que la municipalité a fait équiper d'une climatisation la salle du club des anciens.

Des arroseurs publics sont installés été, au jardin de l'Île, au jardin du Mémorial, Place Duburcq et dans le Parc du Limon qui vous permettront de vous rafraîchir et de vous hydrater en vous mouillant légèrement.

Mais de vous-même si vous-même sentez le besoin de vous rafraîchir, pensez qu'il y a autour de vous des lieux rafraîchis comme par exemple les grandes surfaces.

Rappel des numéros d'urgence

- * Samu : 15
- * Police : 17
- * Pompiers : 18
- * Centre anti-poison : 01 40 05 48 48
- * Allô enfance maltraitée : 119

Quelques précautions pour l'été

En cas de très forte chaleur, surtout si la météo annonce que cela va durer plusieurs jours, évitez que la chaleur pénètre dans le logement : **fermez les volets**, les fenêtres, les stores et les rideaux côté soleil. Faites le noir dans les pièces. Par contre le soir, dès qu'il fait assez frais, aérez et rafraîchissez la maison. Restez le plus possible dans la pièce la plus fraîche.

Chaque jour, écoutez la météo et soyez attentif aux conseils donnés.

Si vous prenez des médicaments, vérifiez avec votre médecin que vous pouvez prendre les mêmes médicaments malgré la chaleur, surtout si vous ressentez des symptômes inhabituels.

Buvez. Buvez de l'eau ou une boisson non alcoolisée, même si vous n'avez pas soif. Buvez un litre et demi d'eau, par petites quantités, tout au long de la journée.

Sortez de préférence le matin. Marchez à l'ombre, protégez-vous avec un chapeau et

emportez une petite bouteille d'eau avec vous.

Si pendant une **forte chaleur** vous avez mal à la tête, vous vous sentez faible, vous avez des vertiges, vous pensez avoir de la fièvre, appelez aussitôt votre médecin.

Et **si vous êtes seul(e)** une partie de l'été, prévenez vos voisins, vos amis ou la Mairie.

Et n'oubliez pas que vous pouvez prendre un abonnement **télé-alarme**. Renseignez-vous auprès du CCAS de la ville.

Opération "Tranquillité vacances"

Il n'y a personne à votre domicile pendant vos vacances ? Pensez à le faire savoir à la Police Municipale en Mairie. Cette année l'opération

"Tranquillité Vacances" est reconduite. En vous inscrivant à cette opération, la police municipale intègre votre maison dans le circuit de ses rondes. Un partenariat avec la Gendarmerie permet des visites régulières aussi bien de

jour que de nuit.

Rendez-vous à la Police Municipale, en Mairie, aux horaires d'ouverture. Il vous sera demandé de remplir une fiche de renseignements et des conseils pratiques vous seront également fournis.

14 juillet

10h30 - départ du défilé au Pâis de Condé

11h00 - montée des couleurs, Place de l'Hôtel-de-Ville et revue des sapeurs-pompiers, des cadets et du groupe de secouristes avec le concours du Conservatoire de Musique et des Majorettes Fertoises.

A 22h30 retraite aux flambeaux avec animation musicale et la participation des Majorettes Fertoises. Au départ de l'Hôtel de Ville et l'arrivée au Pâis de Condé, en passant par la rue des Pelletiers, la rue du Faubourg et la rue de Condé.

A 23h00, dans les jardins de l'Île, sur les bords de Marne, grand feu d'artifice pyromusical.

Brocante

Samedi 4 septembre

de 8 heures à 18 heures sur le boulevard de Turenne et le boulevard Clémenceau

Vous y trouverez aussi les stands des associations fertoises qui présentent leurs activités. Place de l'Hôtel de Ville : un marché des collectionneurs.

La brocante est ouverte aux particuliers et aux professionnels de La Ferté et des communes limitrophes.

Inscriptions : au Point Rencontre (ancienne synagogue) jusqu'à épuisement des places. Mardi et vendredi de 9h30 à 12 heures et le samedi



de 10h à midi. Munissez-vous d'une photocopie recto-verso de votre pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. Les professionnels doivent fournir la copie d'inscription au Registre du Commerce et une pièce d'identité.

Les tarifs : Pour les associations l'emplacement est gratuit, particuliers et professionnels renseignez-vous au Point Rencontre.

Un gymnase pour le lycée public

La Région Ile-de-France construit un Lycée à La Ferté-sous-Jouarre, qu'elle finance intégralement et participe au coût des équipements sportifs (environ 50% du coût) qui sont construits par les collectivités locales. Pour ce qui nous concerne, c'est la Communauté de Communes (CCPF) qui construira le futur gymnase. Il sera demandé au Conseil Général de participer également au financement de cet équipement.

Le Conseil de la CCPF a voté "la prise en charge de cet équipement" lors de sa séance du 29 mai dernier considérant "que le choix du maître d'ouvrage devra intervenir dès 2004" et "la conception et l'engagement des travaux, dès 2005".

Premier bac à La Ferté

Pour la première fois, des épreuves du baccalauréat sont organisées à La Ferté-sous-Jouarre, au Lycée Sainte-Céline. L'événement méritait d'être noté, d'autant que pour cette première Alexis Fluteau, 3^e prix des Olympiades de mathématiques et élève de Sainte-Céline est appelé à bachoter. Alexis Fluteau a 14 ans. Bravo Alexis.

Zone bleue

Entre le 15 juillet et le 1er septembre, pas de zone bleue à La Ferté, comme chaque année. Le stationnement sera donc libre.

Mais à partir du 1er septembre, il faudra reprendre l'habitude de mettre son disque.

Concours de pêche

La Perche fertoise organise un concours de pêche le 25 juillet prochain, ouvert à tous. Pour s'inscrire, s'adresser au magasin "La coulée douce", rue de Condé.

Cette année l'association fête aussi son centenaire. Dans ce cadre de nouvelles manifestations seront organisées à l'automne, avec un premier concours inter-sociétaires dès le mois de septembre.

Deux jours en Bourgogne

Les 21 et 22 septembre 2004 le CCAS de La Ferté-sous-Jouarre propose aux fertois de 55 ans et plus un voyage de deux jours en Bourgogne.

Le voyage se fait en autocar et comprend des visites historiques, des dégustations de vins de Bourgogne, la découverte de la ville de Dijon et une croisière sur la Saône.

Inscriptions et informations complémentaires au CCAS auprès de madame Parent au 01.60.22.63.73.

Le fertois

Journal municipal de La Ferté-sous-Jouarre
Directrice de publication : Marie Richard
Sommaire : Commission municipale de la communication
Rédaction : José Brito
Photos : archives municipales
Composition : Karine Jacome
Impression : Imprimerie du Faubourg 28, rue du Faubourg 77260 La Ferté-sous-Jouarre
Ce numéro a été tiré à 5000 exemplaires. Il comporte un supplément de 4 pages.